Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOURNEFEUILLE

SEANCE DU 10 AVRIL 2025 A 14H00

DEL25-17

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU, Vice-Présidente.

Étaient présents : MM. Mmes. Pierre CASELLAS, Elisabeth HUSSON-BARNIER, Isabelle MEIFFREN, Maryline RIEU, Christiane BOURG, Dominique DUPOUY, Maria VENANCIO, Odile OLIVIER

Absents ayant donné pouvoir :

Corinne GINER ayant donné pouvoir à Pierre CASELLAS

Elisabeth TOURNEIX-PALLME ayant donné pouvoir à Maria VENANCIO

Étaient absents ou excusés : MM. Mmes. Frédéric PARRE, David MARTINEZ, Gilbert ALIENNE, Cathy GUTH

Secrétaire de séance : Morgane COURET

Date de la convocation : 4 avril 2025

Nombre de membres du conseil d'administration en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

OBJET : Détermination des résultats du compte administratif 2024 de la résidence d'Oc

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Madame Maryline RIEU, Vice-Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 de la résidence d'Oc, dressé par Madame Coralie ITIÉ, Directrice :

- **PREND ACTE** des résultats du compte administratif 2024, lesquels se présentent ainsi :

Section de fonctionnement :

	2024
Total recettes de fonctionnement	2 046 893,88 €
Total dépenses de fonctionnement	1 959 882,68 €
Résultat Comptable	87 011,20 €
Reprise du résultat antérieur	-73 913,13 €
Résultat à affecter	**13 098,07 €**

Dont forfait soins courants :

	2024
Chapitre 017 - Produit de la tarification	155 485,73 €

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250410-DEL25-17-DE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

Total recettes de fonctionnement	**155 485,73 €**
Chapitre 012 - Dépense du personnel	167 447,54 €
Chapitre 011 - Dépenses afférents à l'exploitations (fournitures médicales)	13,80 €
Total dépenses de fonctionnement	**167 461,34 €**
Résultat à affecter	**-11 975,61 €**

Section d'investissement :

	2024
Total recettes d'investissement	44 241,56 €
Total dépenses d'investissement	39 421,05 €
Résultat Comptable	4 820,51 €
Reprise du résultat antérieur	32 821,12 €
Résultat à affecter	**37 641,63 €**

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0
Non-participation au vote : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Président,

C.C.A.S. de TOURNEFEUILLE 31170

Frédéric PARRE

La secrétaire de séance,

C.C.A.S. de TOURNEFEUILLE 31170

Morgane COURET

Conformément à l'art. L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de la présente séance est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public à l'accueil du C.C.A.S.

PUBLIÉE LE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours soit par la voie gracieuse ou hiérarchique devant l'autorité compétente, soit contentieuse devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
031-263101248-20250410-DEL25-17-DE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025